

PROJET PÉDAGOGIQUE

Septembre 2025

Août 2026

ALSH PUYRICARD



ANNEE 2025 – 2026

Directrice : Laura CHEVAL

Adresse du centre :

1 pl des Combattants
13540 Puyricard

Agrément nombre d'enfants accueillis :

- 3-5 ans : 55
- 6-17 ans : 85

N° d'habilitation :

0130136CL000123 (extrascolaire)
0130136AP000225 (périscolaire)

Quotas d'encadrement :

Les mercredis :

- 3-5 ans : 1 pour 10
- 6-17 ans : 1 pour 14

En période de vacances
scolaires

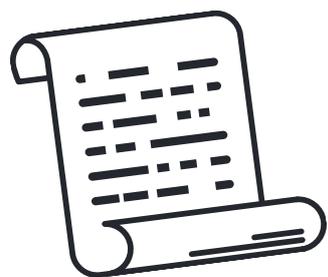
- 3-5 ans : 1 pour 8
- 6-17 ans : 1 pour 12

Les repas :

Société de restauration
Terre de cuisine

Personnel de service :

1 agent de service
maîtrisant les **normes
HACCP**



DESCRIPTIF DE NOTRE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

L'Accueil de loisirs est un espace chaleureux qui a pour but l'épanouissement de chaque enfant tout en respectant le développement de chacun.

Il se situe au cœur du village de Puyricard à 8 Kms au nord d'Aix-en-Provence. Le présent projet pédagogique a été élaboré en amont par le Responsable du secteur et retravaillé ensuite avec l'équipe pédagogique. Il se réfère au projet éducatif dont les principales finalités sont de répondre aux besoins d'éducation et de loisirs

Le projet pédagogique est remanié chaque année avec la participation de l'ensemble de l'équipe d'animation.

Ce projet est destiné à offrir aux enfants de véritables possibilités d'éducation par le loisir et l'apprentissage ludique.

Il est en accord avec le Projet Educatif de la structure dont les principales finalités sont de répondre aux besoins d'éducation et de loisirs.

LIGNES DIRECTRICES PROJET ÉDUCATIF

“Former dès l’enfance l’homme le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible...afin qu’il s’insère dans cette société et que par son action il contribue à la transformer pour qu’elle devienne encore plus juste et plus humaine ». Ce qui suppose :

- L’épanouissement personnel de chaque enfant,
- L’apprentissage personnel de la responsabilité individuelle,
- L’entraînement à la vie collective et démocratique.

PUBLIC ACCUEILLIS :

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (anciennement nommée Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports) est l’instance qui délivre l’agrément permettant l’accueil des enfants à partir de 4 ans. En complément, le Centre Socio-culturel est en relation avec le service de Protection Maternelle Infantile (PMI) pour l’agrément de l’accueil des enfants de moins 4 ans. (Visite régulière, renseignements...) L’Accueil de loisirs possède un agrément allant jusqu’à 140 enfants sur les temps extrascolaires et 100 sur les temps périscolaires. Dans le détail des effectifs notre établissement est agréé pour l’accueil de :

3-5 ans : 55 enfants

6-13 ans : 70 enfants

14-17 ans : 10 enfants

Dans les faits, nous ouvrons :

- **30 places pour les 3-5 ans**
- **28 places pour les 6-7 ans**
- **28 places pour les 8-11 ans**
- **(secteur ados → Voir Couteron)**

Depuis 2019, en partenariat avec la CAF, nous sommes habilités à accueillir des enfants présentant des troubles de la santé ou en situation de handicap. En fonction des taux d’encadrement, et des types de handicap, le nombre de place peut aller d’une à deux places par journée de fonctionnement.

NOTRE CENTRE

LOCAUX - LE CSC :

- **1 salle dans les bureaux du CSC** : Salle utilisée par les animateurs pour la préparation des activités
- **1 bureau** pour la direction
- **1 local matériel**
- **1 dojo (salle de gym) • 1 salle polyvalente de 100 m2** : Lieu parfait pour des activités sportives en intérieur, et des parcours de motricité.
- **1 salle d'activité commune avec la halte-garderie parentale** : Lieu d'activités des 3 ans pendant les vacances scolaires.

- **1 préfabriqué de la Mairie annexe de Puyricard**

LOCAUX - GROUPE SCOLAIRE DE MAUREL :

Dans le cadre du PEDT, la municipalité met à notre disposition divers locaux et espaces :

- **Un dortoir** : Le rythme des plus petits est entièrement respecté grâce à cette salle de l'école maternelle. Le dortoir est l'occasion d'allonger les enfants pour une sieste, suivant les besoins de l'enfant, ou simplement un moment de tranquillité avec une histoire racontée par les animateurs.
- **Les cours et le préau de l'école maternelle et primaire** : L'accès à ces équipements permet d'organiser des jeux spécifiques en toute sécurité.
- **2 salles de classe de l'école primaire • 1 préfabriqué de l'école** : Utilisé pour les temps d'activités des 3-5 ans et des 8-13 ans
- **Le restaurant scolaire** : Les enfants, maternelle et primaire se restaurent dans les locaux du restaurant scolaire.

Cette mise à disposition permet une relation de confiance avec les équipes éducatives du groupe scolaire et ainsi développer des projets entre nos 2 structures.

LES JOURS D'ACCUEIL

Le centre de loisirs fonctionne en période extra et Péri-scolaire.

- L'extrascolaire concerne les périodes de petites et grandes vacances
- Le Péri-scolaire concerne les mercredis en dehors des vacances scolaires

L'ALSH est ouvert :

- Tous les mercredis durant l'année scolaire.
- Toutes les petites vacances Le mois de juillet

L'ALSH est fermé :

- Les jours fériés
- Une semaine entre Noël et jour de l'an

MODE D'ACCUEIL

- Les réservations se font à la journée, ou à la demi journée.
- En période de vacances, une sortie est souvent organisée les jeudis.
- les inscriptions se réalisent à la demi-heure selon les besoins des familles, aux heures suivantes :
- Heures d'arrivée matin : 7h30 / 8h00 / 8h30 / 9h00
- Heures d'arrivée ou de départ milieu de journée : 13h30
- Heures de départ soir : 17h00 / 17h30 / 18h00 / 18h30
- La présence des enfants est obligatoire sur la plage horaire d'inscription. Une décharge peut être signée pour rendez-vous médical urgent uniquement.

CONTACTS

Structure : Centre Socioculturel Davin

Adresse : Place des Combattants

13540 PUYRICARD

Telephone : 04 42 92 13 89

Mail : contact@cscdavin.fr

LES INSCRIPTIONS

LE PLANNING D'INSCRIPTION :

Le planning d'inscription est disponible en ligne sur notre site internet dans la catégorie "Documents permanents des 2 ALSH"

TARIFICATION : La participation des familles est détaillée dans le règlement intérieur des ACM (Petit Guide)

LES FICHES SANITAIRES :

Afin d'enregistrer l'inscription de vos enfants, il vous sera demandé de remplir une fiche sanitaire (par enfant). Elle permet de recueillir à l'écrit les informations les plus importantes sur les enfants que nous allons accueillir (famille recomposée ou non, monoparentale, âge de l'enfant, intolérances ou allergies éventuelles, personnes autorisées à venir chercher l'enfant, ...) Elle peut se faire ensuite sur rendez-vous avec le directeur si nécessaire (situation particulière, handicap, mis en place d'un PAI, ...)

Si la fiche sanitaire n'est pas intégralement complétée, l'inscription ne sera pas enregistrée. En effet, une case non cochée peut être synonyme d'une information importante pour l'accompagnement de votre enfant que nous n'avons pas. Nous ne pouvons pas prendre ce risque.

NOTRE ACCUEIL

LES PLANNINGS D'ACTIVITÉS :

Les plannings d'activités détaillés sont construits par les animateurs, en cohérence avec les objectifs pédagogiques exposés dans notre projet pédagogique.

Par la suite, il est mis en ligne sur le site du Centre social et un exemplaire papier est mis à disposition à l'accueil du centre.

LES INFORMATIONS À TRANSMETTRE AUX FAMILLES :

En plus du planning d'activité en cours, vous trouverez à l'accueil

- Les horaires de départ et d'arrivée pour les sorties et les stages
- La composition de l'équipe d'animateurs
- Les informations à connaître en amont d'une activité particulière ou d'une sortie. Ex : emporter sa gourde, sa casquette et sa crème solaire ou apporter des objets de récupération, ...

Enfin, les matins et soirs d'accueil, toutes les informations importantes de la journée sont à nouveau, communiquées aux parents à l'oral afin de s'assurer que toutes les informations ont bien été reçues et comprises.

LES ENFANTS :

Les enfants sont accueillis directement dans les salles dédiées à leur groupe d'âge. Chaque début de matinée ou d'après-midi, les animateurs rappellent aux enfants les activités proposées décrites sur le planning et les détaillent aux enfants. Chaque salle du centre possède un aménagement adapté à chaque tranche d'âge (hauteur de tables et de chaises, de porte-manteaux, sanitaires avec petits toilettes, ...).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Valeurs directrices :

Autonomie & Développement personnel

AUTONOMISATION DES ENFANTS

Amener les enfants à prendre conscience de leur place d'acteur dans le centre et dans la société et de leur rôle dans la construction d'une communauté juste.

Sensibiliser les enfants à reconnaître et accepter leurs différences sans qu'ils y mettent de jugement.

Aider les enfants à devenir acteurs de leur développement personnel.

Apprendre aux enfants comment aller à la faire de lui même. "Ne lui donne pas de poissons, apprends lui à pêcher"

Rendre autonome les jeunes.

Rendre les jeunes acteurs de leur séjour/centre.

LE DEVELOPPEMENT CULTUREL, INTELLECTUEL, MORAL DES ENFANTS

Aider l'enfant à s'affirmer par des activités d'expressions.

Mise en place de différents stages d'initiation (tournage de film, danse, cirque, arts plastiques, sports...).

Collaboration avec différentes institutions tels que la ludothèque, les musées, les différents clubs sportifs et associations.

Encourager les jeunes à développer leur esprit créatif.

Organisation d'activités où l'imaginaire de l'enfant est moteur.

Faire découvrir aux enfants de nouveaux moyens d'expression artistique et de réflexion.

Organisation d'un spectacle de fin d'année avec les 2 ALSH.

AXES D'INCLUSION

Projets directeurs : **Handicap & Familles**

INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation de nos équipes permanentes

Immersion en Institut Médico-Educatif

Session de formation sur différents handicaps

Accueil de public en situation de handicap

Accueil d'enfants en Institut Médico-Educatif

Mise en place de protocole d'accueil pour les enfants ayant un dossier MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées)

Mise en place de convention de stage pour des animateurs en devenir en situation de handicap

PARTAGE AVEC LES FAMILLES

Entretien du lien entre notre centre et les familles

Organisation d'expositions de rendu d'activités des enfants.

Intégration des parents aux activités des enfants

Mise en place de mini activités pendant les temps d'accueil du soir afin que les familles voient les enfants dans un contexte d'activité

Communication sur notre volonté de développer un potager urbain dans notre centre

Pour chacun de nos projets, des annexes seront mises à disposition et régulièrement mises à jour sur notre site internet

CLARIFICATIONS & PRISES DE POSITIONS

Les rôles des animateurs :

- Assurer la sécurité physique, morale & affective des enfants et de l'équipe d'animation.
- Assurer la mise en place des activités prévues dans le projet pédagogique, et gérer la vie quotidienne des enfants en suivant les lignes directrices évoquées dans le projet pédagogique.
- Avoir un esprit critique sur les activités mises en place. Egalement sur la gestion de la vie quotidienne. Avoir la capacité de faire un retour constructif sur ces points.

Les rôles de la direction :

- Assurer la sécurité physique, morale & affective des enfants et de l'équipe d'animation.
- Assurer le respect des lois/réglementations en accueil collectif de mineurs (ACM)
- Veiller à la bonne mise en place des activités prévues dans le projet pédagogique, un suivi et une adaptabilité aux éventuels imprévus que l'équipe d'animation pourra rencontrer.
- Un esprit critique sur l'atteinte ou non des objectifs pédagogique fixés et la mise en place d'outils permettant d'évaluer la réussite du séjour et permettant de toujours aller vers une amélioration des méthodes et outils utilisés.

VACANCES SCOLAIRES RÉUNIONS & ÉVALUATIONS

RÉUNIONS D'ÉQUIPE

Afin de s'assurer du bon déroulement de cette période de vacances, une réunion d'équipe sera organisée le mercredi soir après la fin de l'accueil afin de faire un retour sur les premières journées, pointer les potentielles difficultés que nous avons pu rencontrer ; et ainsi, adapter nos méthodes en conséquence. S'il y a des points à spécifier pour les activités à venir, des modifications ou autre, elles seront stipulées à ce moment.

ACCOMPAGNEMENT & ÉVALUATION DES STAGIAIRES

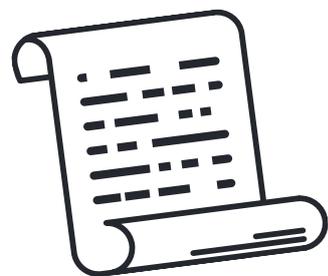
Le premier jour de la période, un entretien avec chaque stagiaire permettra de mettre au clair les attentes et objectifs de son stage. A l'aide d'outils pédagogiques, il sera expliqué au stagiaire le rôle d'un animateur, ainsi que les critères évalués lors de son stage. A cette occasion, il lui sera demandé d'évaluer ses points forts, de pointer les compétences qu'il devra travailler, et ses objectifs pour le séjour.

Au bout de 3 jours environ, un point sera fait afin de parler avec le stagiaire de la différence entre la réalité sur le terrain et les attentes attendues lors du premier entretien. La direction fera un retour de ses propres observations au stagiaire, lui indiquant particulièrement les points à travailler pour la suite. À cette occasion, il sera décidé du moment du bilan final.

Un bilan général de stage sera fait la veille de fin de séjour. A l'issue de cet entretien, la direction déclarera le stage satisfaisant ou non. Si le stage est déclaré non satisfaisant, le stagiaire sera de nouveau convoqué; le rapport de stage lui sera lu et il lui sera demandé de le signer.

BILAN DE SEMAINE

Chaque vendredi soir, il sera demandé aux animateurs de remplir un bilan de semaine comportant des questions sur leur ressentis, les activités, l'organisation globale, l'équipe d'animation...



CHARTRE & RÉGLEMENT INTERIEUR

CHARTRE QUALITÉ ET SECURITÉ

Une charte qualité et sécurité est disponible sur le site internet du centre. Elle explicite les règles quant à :

- La sécurité lors des activités
 - La vigilance lors d'activités manuelles
 - La sécurité routière
 - La sécurité alimentaire
 - L'utilisation des trousse de secours
 - La conduite à tenir envers les issues de secours
-
- La sécurité des enfants
 - Les régimes alimentaires
 - Les projet d'accueil individualisé
 - Les téléphones portables
 - Le comptage des enfants
 - La délégation de responsabilité lors du ramassage tour de ville
 - Le réfectoire et le satellite
-
- Les relation avec les parents
 - Les locaux

Conformément à la loi en vigueur, toute consommation d'alcool ou produit illicite sera sanctionnée par un renvoi immédiat.



Charte du bien vivre ensemble



On s'engage à :

Ecouter les consignes et
respecter tous les enfants et
adultes

Être poli, partager et aller
voir un adulte en cas de
problème

Faire attention au matériel, et
ranger derrière nous

Ne pas hésiter à poser des
questions aux adultes si nous
ne comprenons pas quelque
chose



PARENTS

On s'engage à :

Respecter les règles, horaires
et fonctionnement du CSC

Nous impliquer dans la vie au
centre de nos enfants en
participant aux réunions et en
répondant aux sondages

Échanger dans le calme et
respecter l'équipe
professionnelle

Transmettre les informations
importantes concernant nos
enfants



Assurer la sécurité physique,
affective et morale des
enfants

Etre activement à l'écoute des
enfants et des familles

Accompagner les enfants dans
leur développement global,
dans le respect de leur
rythme

Montrer l'exemple : langage,
tenue, comportement...





GUIDE DES PARENTS

ACCUEIL DES ENFANTS

EN JUILLET :

LE MATIN : 7H30 - 9H00

LE SOIR : 17H00 - 18H30

- départ anticipé possible, si URGENCE médicale uniquement, et avec envoi d'un certificat médical au secrétariat à posteriori.
- Tout départ du centre est définitif.

CONTACT SECRÉTARIAT CSC DAVIN

contact@cscdavin.fr

04 42 92 13 89

LE NECESSAIRE DANS LE SAC

- **La casquette**
- **La gourde**
- **La crème solaire**
- **Basket en sorties**

Avec leur prénom et nom !





GUIDE DES SORTIES

ASSUREZ VOUS DE CONNAÎTRE

- L'HEURE D'ARRIVÉE MAXIMALE LE MATIN
- L'HEURE DE RETOUR SUR CENTRE LE SOIR

CES INFORMATIONS VOUS SONT COMMUNIQUÉE
À L'ACCUEIL ET SUR LES GROUPES WHATSAPP

LE NÉCESSAIRE DANS LE SAC

- **La gourde**
- **Basket aux pieds**
- **Des changes pour les petits**
- Éléments spécifiques supplémentaires éventuels selon la sortie



+ en été :

- **La casquette**
- **La crème solaire**



ARGENT DE POCHE

LES ENFANTS PEUVENT APPORTER DE L'ARGENT DE POCHE POUR S'ACHETER DE LA NOURRITURE ET/OU DES SOUVENIRS . L'ARGENT EN QUESTION, **MAXIMUM 15 EUROS**, DEVRA ÊTRE REMIS À LA DIRECTION DANS UNE **ENVELOPPE** AVEC LE **PRÉNOM ET NOM** DE L'ENFANT.
L'ENFANT SERA LIBRE D'ACHETER CE QU'IL SOUHAITE AVEC CET ARGENT.

ATTENTION !



L'**accueil** des enfants se fait jusqu'à **9h00** !

Passé cette heure les portes du centre seront fermées et **la direction refusera d'accueillir** d'autres enfants



S'il vous plait, prenez le temps de remplir consciencieusement les **fiches sanitaires** afin que nous puissions accompagner au mieux vos enfants!

Occasionnellement, les **plannings** sont susceptibles d'être modifiés par l'équipe d'animation afin de s'adapter au rythme et ressenti des enfants. Le tout ayant pour objectif de veiller à leur sécurité et leur bien être.



Le **déjeuner** et **goûter** sont fournis par le centre. Pour plus d'égalité et non risque d'allergies suite à des partages, les **enfants ne sont pas autorisés à avoir de la nourriture dans leur affaires.**



Nous **déconseillons les jeux/objets personnels**. S'ils en ramènent, nous **déclinons toute responsabilité** et les enfants doivent être prêts à **partager**.



Dans le **sac des 3-5 ans** : merci de bien penser à fournir des **changes** en cas d'accident, ainsi qu'une **gourde** et **casquette** s'il fait chaud/ grand soleil.